



St-Georges publie des réanalyses dépassant les limites de seuil pour le nickel, le cuivre, le platine et le palladium sur le projet de minéraux critiques Manicouagan

Montréal, 17 mai 2023 – La Corporation Éco-Minière St-Georges (CSE: SX) (OTCQB: SXOOF) (FSE: 85G1) est heureuse de publier les résultats d'analyse restants du trou MN22-03 provenant du programme de forage de l'automne 2022 sur son projet de minéraux critiques et stratégiques Manicouagan.

Le trou MN22-003 a intercepté des zones visibles de minéralisation sulfurée semi-massive à massive près de la surface (5,6 mètres de mort-terrain, puis le substrat rocheux) jusqu'à une profondeur de 15 mètres. Étant donné que les limites de seuil de laboratoires ont été atteintes plus d'une fois dans certains échantillons, le trou MN22-003 a été réanalysé de 8 à 14 mètres sur des intervalles de 0,25 à 0,75 mètre en fonction de l'intensité de la minéralisation.

Des résultats d'analyses sont toujours en attente pour le rhodium, l'osmium, le ruthénium et l'iridium.

Le trou MN22-003 a intercepté 9,4 mètres moyennant **1,11 % de nickel, 0,56 % de cuivre, 0,035 % de cobalt, 0,97 g/t de platine, 1,54 g/t de palladium, 0,023 g/t d'or et 3094 ppm d'arsenic**. Cette section a été échantillonnée à l'origine sur des intervalles de 1 mètre à l'exception du premier échantillon qui a été prélevé sur 1,4 mètre.

Les résultats récents du rééchantillonnage partiel sont les suivants :

- 8 à 9,75 mètres moyennant **2,43 % de nickel, 1,18 % de cuivre, 0,07 % de cobalt, 2,99 g/t de platine, 3,84 g/t de palladium, 0,046 g/t d'or et 4671 ppm d'arsenic sur 1,75 mètre**. Des échantillons individuels d'un quart de mètre donnent jusqu'à **4,1 % de cuivre, 3,36 % de nickel, 0,09 % de cobalt, 5,08 g/t de platine et 6,66 g/t de palladium**, comme illustré dans le tableau 1 ci-dessous.
- 11,75 à 12,5 mètres moyennant **2,99 % de nickel, 1,13 % de cuivre, 0,06 % de cobalt, 3,06 g/t de platine, 1,98 g/t de palladium, 0,04 g/t d'or et 2 525 ppm d'arsenic sur 0,75 mètre**. Des échantillons individuels d'un quart de mètre donnent jusqu'à **4,03 % de nickel, 1,975 % de cuivre, 0,081 % de cobalt, 4,83 g/t de platine et 3,25 g/t de palladium**, comme illustré dans le tableau 1 ci-dessous.
- 13,5 à 14,5 mètres moyennant **0,76 % de nickel, 0,45 % de cuivre, 0,02 % de cobalt, 0,31 g/t de platine, 0,47 g/t de palladium, 0,016 g/t d'or et 900 ppm d'arsenic sur un mètre**.

Dans une deuxième zone, la minéralisation à faible teneur débute à 27 mètres et se poursuit jusqu'à 35 mètres. La teneur relativement élevée en magnésium (moyennant 14,5 %) suggère une roche hôte ultramafique. La zone de 8 mètres d'épaisseur contient en moyenne 0,16 % de nickel, 0,007 % de cuivre, 0,009 % de cobalt et 0,17 % de chrome.

Les résultats ci-dessus sont particulièrement remarquables non seulement pour les teneurs importantes en métaux de base et précieux, mais également pour les valeurs complémentaires en arsenic. L'arsenic s'avère être un minéral coïncident avec des valeurs élevées de nickel et de EGP. Les travaux historiques ont indiqué que la gersdorffite était le principal minéral d'arséniure de nickel responsable des valeurs élevées d'arsenic et de EGP. Cette métrique aide à trianguler l'orientation des programmes de surface et de forage de la Corporation. L'arsenic est dispersé sur une plus grande surface et peut aider à identifier les trous qui ont été proches de la minéralisation à haute teneur mais qui n'ont pas encore été intersecter.

Ce trou indique que l'horizon minéralisé est à la paléosurface et est recouvert d'environ cinq mètres de débris glaciaires et d'alluvions. Une évaluation plus poussée des résultats de forage historiques et récents sera entreprise pour suivre la relation de l'arsenic à l'intérieur et à proximité des zones Bob, Tom, Carl, Sam et Dernière Chance.

Tableau 1. Résultats de l'analyse initial MN22-03 incluant des longueurs d'un mètre.

Échantillonnage initial de (m)	à (m)	Longueur (m)	As %	Co %	Cu %	Ni %	Pt g/t	Pd g/t
5.6	7	1.40	0.393	0.027	0.02	0.31	0.230	0.940
7	8	1.00	0.681	0.050	0.09	0.52	0.410	2.850
8	9	1.00	0.747	0.075	2.80	1.90	2.840	4.180
9	10	1.00	0.354	0.064	0.17	3.01	2.030	2.400
10	11	1.00	0.069	0.006	0.15	0.18	0.056	0.058
11	12	1.00	0.120	0.026	0.14	1.29	0.613	0.911
12	13	1.00	0.209	0.036	0.51	1.74	2.120	1.450
13	14	1.00	0.048	0.011	0.36	0.55	0.225	0.253
14	15	1.00	0.164	0.020	0.75	0.53	0.204	0.818
15	16	1.00	0.003	0.004	0.01	0.03	0.016	0.013
16	17	1.00	0.001	0.003	0.01	0.02	0.005	0.006
17	18	1.00	0.126	0.008	0.00	0.15	0.007	0.007
18	19	1.00	0.045	0.006	0.00	0.06	0.011	0.005

Tableau 2. Résultats de la nouvelle analyse pour le trou MN22-03 sur des longueurs plus courtes

Rééchantillonnage de (m)	à (m)	Longueur (m)	As %	Co %	Cu %	Ni %	Pt g/t	Pd g/t
8	8.25	0.25	0.651	0.090	4.10	2.69	2.610	4.530
8.5	8.75	0.25	0.457	0.042	0.32	0.91	2.320	2.950
8.75	9	0.25	0.240	0.029	0.78	0.91	1.210	1.250
9	9.25	0.25	0.486	0.081	0.16	3.36	4.210	5.400
9.25	9.5	0.25	0.543	0.086	0.27	3.21	5.080	6.660
9.5	9.75	0.25	0.212	0.054	0.18	3.24	1.360	1.440
9.75	10	0.25	0.034	0.005	0.00	0.06	0.009	0.027
10	10.5	0.50	0.074	0.006	0.05	0.15	0.094	0.061
10.5	11	0.50	0.006	0.004	0.06	0.09	0.021	0.009
11	11.75	0.75	0.038	0.008	0.06	0.23	0.002	0.251
11.75	12	0.25	0.187	0.051	0.27	3.08	1.880	1.470
12	12.25	0.25	0.412	0.081	1.15	4.03	4.830	3.250
12.25	12.5	0.25	0.159	0.034	1.98	1.87	2.460	1.230
12.5	13	0.50	0.075	0.008	0.13	0.15	0.404	0.397
13	13.5	0.50	0.001	0.003	0.01	0.03	0.008	0.007
13.5	14	0.50	0.126	0.018	0.19	0.61	0.277	0.645
14	14.5	0.50	0.054	0.015	0.71	0.90	0.345	0.295
14.5	15	0.50	0.016	0.004	0.00	0.04	0.001	0.014

Tableau 3- Coordonnées de trou de forage 2022 et 2023

Numéro de trou	Azimut	Angle	Début	profondeur	Total	Est	Nord	Elev.
SX-MN22-001	360	-45	0	147	147	455130	5784772	626
SX-MN22-002	360	-70	0	240	240	455132	5784771	626
SX-MN22-003	360	-45	0	174	174	455184	5784776	624
SX-MN22-004	360	-70	0	90	90	455184	5784775	624
SX-MN22-005	360	-45	0	114	114	455099	5784783	625
SX-MN22-006	360	-45	0	201	201	455428	5784732	653
SX-MN22-007	360	-45	0	201	201	455417	5784677	657
SX-MN22-008	360	-45	0	60	60	455417	5784676	657
SX-MN22-009	360	-45	0	168	168	455418	5784646	659
SX-MN22-010	360	-45	0	261	261	454884	5784783	638
SX-MN22-011	360	-70	0	147	147	454884	5784783	638
SX-MN23-12	360	-70	147	231	84	454884	5784783	638
SX-MN23-01	350	-80	0	320.64	320.64	460080	5785430	551
SX-MN23-02	90	-70	0	273	273	459840	5785168	526
SX-MN23-03	270	-50	0	252	252	459840	5785168	526
SX-MN23-04	360	-45	0	219	219	455630	5784590	652
SX-MN23-05	215	-60	0	272.4	272.4	455734	5784176	681

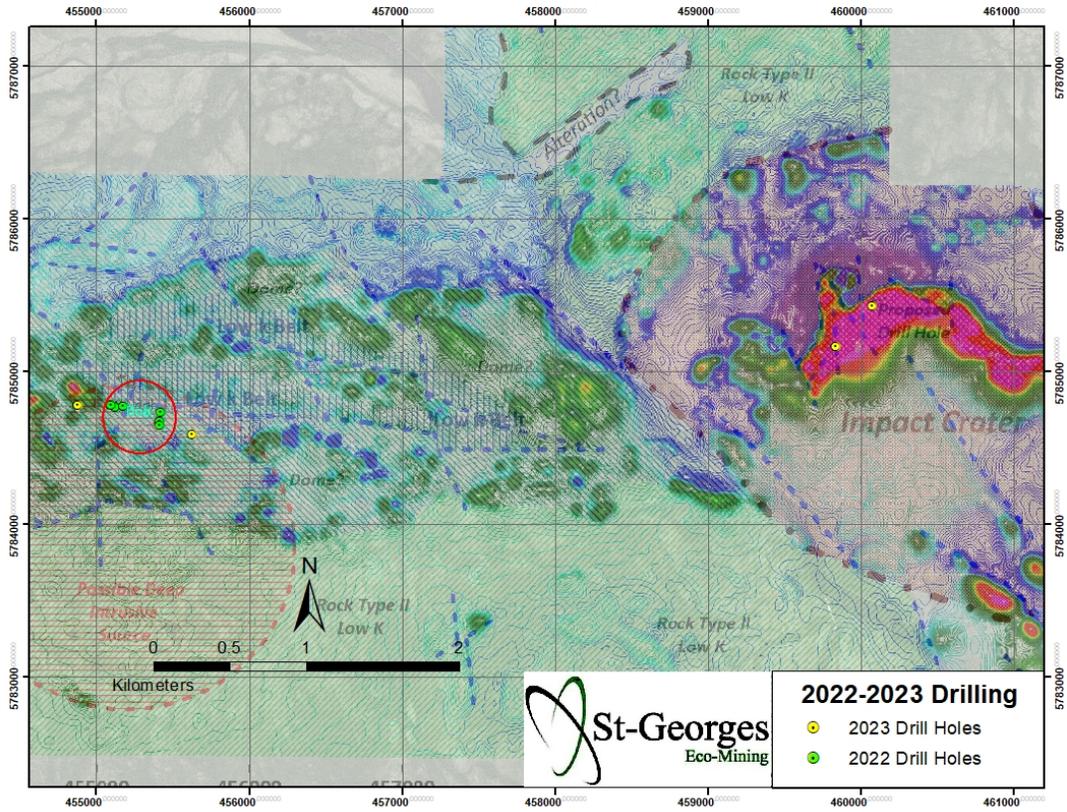


Figure 1. Forage et localisation des trous de 2022-2023

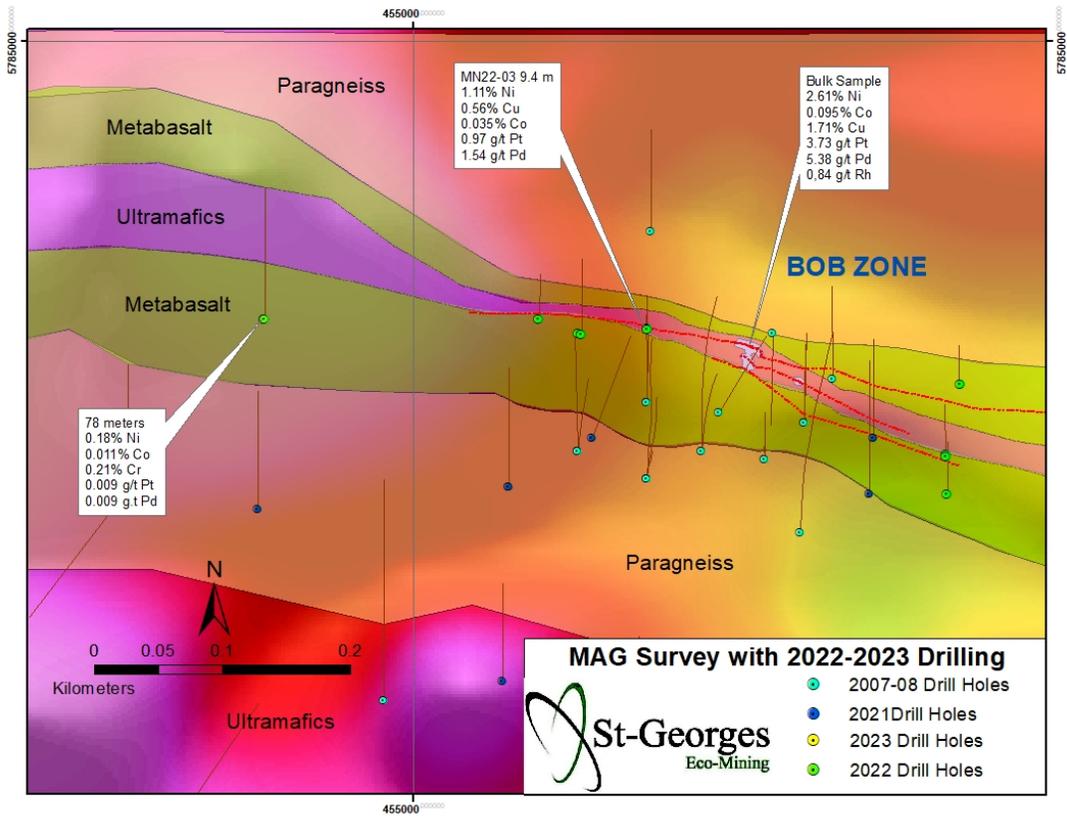


Figure 2. Forage 2022-2023 dans la Zone Bob, Résultats des trous MN22-03, MN22-10, et de l'échantillon en vrac

Des travaux supplémentaires sur le projet tireront parti des nouvelles études EM et magnétiques, des nouvelles observations de la structure, et du ciblage géochimique de surface de l'arsenic. Ces avancées dans la compréhension du système nous permettront de nous concentrer davantage sur les teneurs élevées de minéralisation initialement identifiées dans la Zone Bob. Les zones Tom, Dernière Chance, et Sam s'étendent sur un couloir de 5 kilomètres à partir de la Zone Bob. Ces zones de minéralisation connues en surface et en interceptions simples et multiples sont de teneurs et en largeurs similaires à Bob.

Le contenu technique de ce communiqué a été approuvé par **George Yordanov, P.Geo., une personne qualifiée indépendante telle que définie par la Norme canadienne 43-101.**

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

“Frank Dumas”
FRANK DUMAS

Administrateur, et Chef des opérations

À propos de la corporation Éco-Minière St-Georges

St-Georges développe de nouvelles technologies pour résoudre certains des problèmes environnementaux les plus courants dans le secteur minier, notamment la récupération des métaux et le recyclage complet des batteries. La corporation explore pour le nickel et les ÉGP sur ses projets Manicouagan et Julie sur la Côte-Nord du Québec, et détient plusieurs projets d'exploration minière en Islande, dont le projet aurifère Thor. La corporation est basée à Montréal et les actions sont cotées en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1.

Consultez le site Web de la corporation : stgeorgesecomining.com/

Pour toute information supplémentaire ou questions : public@stgeorgesecomining.com

La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a pas examiné ce communiqué et n'accepte aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de son contenu.